Attribution de temps

Les gens s'inquiètent beaucoup du problème de l'approvisionnement en eau. Le ministre poursuivait en ces termes:

On pourrait tirer parti utilement de la période de transition en révisant et en renforçant la proposition concernant la phase II. Par exemple . . .

Écoutez bien ce qui va suivre. Voilà la stratégie industrielle proposée par le ministre de l'Expansion économique régionale de l'époque:

... on pourrait donner plus de poids à la proposition concernant le parc industriel en l'étayant par une liste de locataires éventuels. En outre, je crois savoir qu'il règne une certaine confusion concernant la propriété du terrain où le parc doit être aménagé.

Est-ce à dire que si l'on veut implanter une industrie dans une localité, il faut en manifester le désir mais également construire au préalable un parc industriel si l'idée est acceptée? Le projet risque d'être reporté de deux ou trois ans mais finira par se réaliser. Voilà le message que le ministre a envoyé au maire.

Un autre incident qui s'est déroulé le 21 juin 1980 a créé un obstacle supplémentaire à ce projet. Auparavant, le 21 mai 1980, le nouveau ministre du MEER, l'actuel député de Matapédia-Matane (M. De Bané), a écrit ce qui suit au trésorier provincial de l'Ontario:

(1640)

Dans le cas de Pembroke, je suis sensible à la requête concernant le parc industriel proprement dit . . .

Suivent quelques détails. Puis, un mois plus tard, après avoir reçu la lettre du ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, le trésorier provincial est intervenu lors d'une réunion du parti conservateur dans la circonscription en déclarant: «A notre avis, le gouvernement fédéral a renoncé à financer les programmes d'infrastructure. Si c'est le cas, l'avenir du nouveau parc industriel de Pembroke risque d'être menacé». On peut imaginer la réaction dans la presse locale. Peu de temps après, le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, accompagné de deux collègues de l'est de l'Ontario, l'actuel ministre des Approvisionnements et des Services (M. Blais) et l'actuel ministre d'État chargé des Mines (Mme Erola), s'est rendu à Toronto. La province semblait littéralement abasourdie de constater que cette idée trouvait autant d'appuis au gouvernement fédéral. J'imagine que lorsque le trésorier provincial a fait cette déclaration au cours de ce colloque conservateur, il a cru pouvoir faire figure de héros en accusant le gouvernement libéral fédéral de ne vouloir rien faire. Mais il a constaté soudainement que nous étions bel et bien décidés, ce qui changeait la situation du tout au tout. Au bout du compte . . .

M. Lewis: Êtes-vous en train d'enfourcher votre destrier blanc?

M. Hopkins: ... le ministre de l'Expansion économique régionale a creusé davantage cette question avec le gouvernement de l'Ontario. Ensuite, le ministère de l'Expansion économique régionale a proposé un plan au gouvernement de l'Ontario à l'été de 1980. Nous n'avons jamais plus entendu parler du gouvernement de l'Ontario jusqu'à la fin novembre lorsque le trésorier de cette province a tiré sa révérence lors d'une rencontre fédérale-provinciale et qu'il a été impossible de savoir de quoi il retournait.

Et la province a observé le mutisme le plus complet jusqu'au 12 juin 1981 lorsque le trésorier provincial a écrit au ministre

du MEER pour le rencontrer. Pendant tout ce temps, la controverse allait bon train dans toute la région. La rumeur courait que les fédéraux temporisaient alors que la province ne demandait pas mieux que d'aller de l'avant. Le trésorier provincial s'est même permis d'écrire à la mairie de Pembroke pour dire que le gouvernement ontarien était prêt à débloquer 5.6 milliards si le gouvernement fédéral consentait à en faire autant. C'était évidemment après qu'il eut été mis au courant de la proposition du gouvernement fédéral dont il s'est bien gardé de parler.

J'admire des ministres qui arrivent à mener ainsi les relations fédérales-provinciales sans broncher. Il faudrait de toute évidence dévoiler au grand jour de quelle façon parfois se déroulent les relations fédérales-provinciales pour pouvoir faire en sorte qu'à l'avenir on se montre un peu plus digne et qu'on fasse preuve d'un peu plus de respect les uns envers les autres.

Tout cela pour dire qu'en fin de compte, le ministre libéral du MEER a approuvé le projet. Il a reçu le trésorier provincial ici même à Ottawa et il ne leur a fallu qu'une seule autre réunion pour conclure un accord. Or, on aurait pu signer cet accord bien plus tôt si la province n'avait pas attendu des mois pour communiquer avec le gouvernement fédéral lorsqu'elle a été saisie de cette proposition. Ce n'est pas ainsi que devraient se dérouler les relations entre le gouvernement fédéral et les provinces; il faut les envisager dans une optique plus positive et, une fois d'accord, prévoir un calendrier d'activités.

M. Sid Parker (Kootenay-Est-Revelstoke): Monsieur le Président, je déplore que la durée du débat auquel je participe soit désormais comptée, débat relatif à une mesure autorisant des pouvoirs d'emprunt pour une somme dépassant 19 milliards de dollars. On nous a dit qu'il fallait limiter ce débat afin de permettre au gouvernement de poursuivre ses travaux. Or, c'est justement de ces travaux que je voudrais vous entretenir quelque temps.

Il est assez troublant de voir ce qui se passe dans ma propre circonscription et d'entendre ici même à Ottawa ce qu'on dit au sujet du corridor principal de VIA Rail et du service-voyageurs qu'on doit y aménager. Certains incidents ont mis en cause les équipages de trains de voyageurs dans l'Ouest, et il a fallu appeler la GRC pour faire descendre du train des gens ivres. Ce n'est pas de nature à rehausser la qualité du service. Des viols auraient même été perpétrés dans les trains. Les conducteurs ont une tâche difficile à remplir. Des places ont été réservées en trop. Tout cela à cause de l'attitude du gouvernement. Le ministre des Transports (M. Pepin) sans même en saisir la Chambre, a rédigé une mesure législative qui modifie sensiblement le rôle de VIA Rail, et qui touche les services de transport auxquels le public a droit.

Le député de Trinity (M^{ne} Nicholson) a parlé des programmes de création d'emplois. Je voudrais vous parler de ce qui se passe dans ma circonscription où le gouvernement fédéral et la province ont débloqué presque un milliard pour mettre au point le programme du charbon du nord-est. A l'heure actuelle, 2,000 travailleurs de ma circonscription sont en congé forcé pour six semaines et il se pourrait que leurs vacances se prolongent encore de quatre semaines parce que les Japonais ont entreposé du charbon, alors que le gouvernement octroie des fonds supplémentaires pour ce même débouché. Si le gouvernement a choisi d'élaborer ces programmes dans l'intérêt de notre pays, il faudrait que la mise en marché se fasse d'une